



COMMUNE DE PENTHALAZ
Municipalité



Préavis municipal No 05 - 2006 relatif à l'achat d'un véhicule utilitaire léger

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à la réglementation en vigueur, la Municipalité soumet à votre approbation l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire léger, en remplacement de la camionnette Mazda utilisée par le personnel des Services extérieurs.

◇ 1. Préambule

En 1991, il y a donc 15 ans, la Commune faisait l'acquisition, d'un véhicule utilitaire "Mazda" - camionnette -, type E2200, pour la somme de Frs 33'819.75, y compris les divers accessoires et l'équipement nécessaires à son utilisation optimale.

Au début du mois d'août 2006 et bien que ce véhicule ait été régulièrement et correctement entretenu, le joint de culasse a "lâché", le rendant inutilisable du jour au lendemain. Cette camionnette, qui affiche 104'000 km à son compteur, a été conduite au Garage CASALE, à Etagnières – où nous l'avions achetée -, pour contrôle approfondi et pour estimer le montant des réparations. Le devis, comprenant les diverses réparations mécaniques à effectuer et travaux de carrosserie nécessaires pour le rendre présentable à une nouvelle expertise, se monte à frs 8'674.70.

◇ 2. Choix et coût du véhicule

Précisons d'emblée que Mazda ne fabrique plus ce type d'utilitaire.

Après avoir demandé et examiné plusieurs offres, la Municipalité a porté son choix sur le véhicule utilitaire « KIA », type K2500 TCi, moteur turbo-diesel de 2476 cc, 4 cylindres en ligne, cabine standard 3 places, et accessoires, selon le détail ci-après.

Objets	Montants
Prix du véhicule neuf, châssis et cabine	22'909.00
Rabais de flotte	-1'832.70
<u>Accessoires :</u>	
Pont basculant 3 côtés	9'975.00
Crochet remorque 4,5 tonnes, prise 7 pôles	1'375.00
Forfait livraison	408.90
<i>Total HT véhicule équipé</i>	<i>32'835.20</i>
TVA 7,6 %	2'495.48
Total TTC	35'330.68

Offre du Centre Automobile Romand (Ets Emil Frei) à Crissier

Il convient de préciser que ce véhicule répond au souhait des utilisateurs.

D'une part, il n'y a pas besoin d'autres accessoires tels que rampe de chargement, l'actuelle pouvant être utilisée pour ce nouveau véhicule, et d'autre part, il sera équipé en pneus neige toute l'année.

Quant à l'ancien véhicule "Mazda", il sera vendu en l'état à un particulier, propriétaire d'un véhicule identique, en quête de pièces de rechange.

◇ 3. Financement & charges budgétaires annuelles

Pour le courant, les charges annuelles ne devraient pas être supérieures à celles actuellement nécessaires pour le Mazda, soit environ Fr. 3'000.- d'entretien annuel, montant auquel s'ajoute le carburant et l'assurance casco complète.

L'amortissement comptable sera effectué par prélèvement sur le fonds de réserve pour véhicules disposant d'un solde de Fr. 15'000.-, et par 4 amortissements de Fr. 5'000.-, ceci dès l'exercice en cours 2006.

Quant au paiement, il sera effectué par la trésorerie courante.

◇ 4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Penthaz

vu le préavis municipal n° 05 - 2006, ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet, et considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'autoriser la Municipalité à procéder au remplacement de la camionnette Mazda E2200 par à l'achat d'un véhicule utilitaire léger de marque KIA, modèle K 2500 TCi,
2. d'accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 35'000.- TTC pour cet achat,
3. d'amortir :
 - par prélèvement sur le fonds de réserve pour véhicule 9.281.02 du solde disponible de CHF 15'000.-,
 - par 4 amortissements budgétaires de CHF 5'000.- dès l'exercice comptable 2006,
4. de payer cet investissement par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité en séance du 28 août 2006.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique :

pr/la secrétaire :

I. Hautier

R-M. Turin

Municipal à convoquer : Monsieur Alfred Mast, Municipal.